ISSN 1561-3739

BULLETIN TRIMESTRIEL
D'INFORMATION

NUMÉRO 59 JANVIER 2012

www.afristat.org

La lettre d'AFRISTAT

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE ET STATISTIQUE D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Sommaire

Éditorial 1

MISE EN PLACE DES INDICATEURS DE FORMATION ET D'ÉVOLUTION DES PRIX DANS L'INDUSTRIE ET DANS LES SERVICES 2

NOUVELLES D'AFRISTAT 6

ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 7

AUTRES ACTIVITÉS D'AFRISTAT 9

ACTIVITÉS INTERNATIONALES 9

ÉCHOS DES INSTITUTS NATIONAUX DE STATISTIQUE 10

RÉUNIONS, ATELIERS ET SÉMINAIRES 12

AFRISTAT
BP E 1600
Bamako, Mali
Téléphone
(223) 20 21 55 00
20 21 55 80/20 21 60 71
Fax (223) 20 21 11 40
afristat@afristat.org
www.afristat.org

Éditorial

L'année 2011, première année de mise en œuvre du Plan stratégique de travail d'AFRISTAT 2011-2015, a été marquée par le renforcement de l'harmonisation statistique et du dispositif de suivi de la conjoncture économique, le démarrage de réflexions stratégiques sur le devenir d'AFRISTAT pour la période 2016-2025 et le départ du Directeur Général en fin de mandat.

En matière de renforcement de l'harmonisation statistique, trois outils techniques ont été mis à la disposition des États membres au cours du 4e trimestre. Il s'agit de la nomenclature d'activités des États membres d'AFRISTAT révision 1 (NAEMA rev1), de la nomenclature de produits des États membres d'AFRISTAT révision 1 (NOPEMA rev1) et de l'application informatique de productions des indices harmonisés des prix à la consommation (IHPC) des États membres de l'UEMOA appelée «PHOENIX-UEMOA».

Par un règlement du Conseil des Ministres, les deux premiers ont été adoptés. La révision des nomenclatures a permis de les conformer aux standards internationaux. La mise en œuvre de ces deux importants outils nécessitera dans les Etats un accompagnement de la Direction générale d'AFRISTAT pour la révision des séries de données existantes. Tous les partenaires des systèmes statistiques nationaux, notamment les institutions d'intégration sous-régionales, sont invités à les accompagner. Un guide a déjà été élaboré à cet effet.

Quant à l'application PHOENIX-UEMOA, développée dans le cadre du partenariat UEMOA-AFRISTAT pour la rénovation des IHPC, elle sera déployée dans les États membres de l'UEMOA au cours de 2012.

En ce qui concerne le renforcement du dispositif de suivi de la conjoncture, le Comité de direction, lors de sa session d'avril 2011, a approuvé les méthodologies d'élaboration des indices des prix de la production industrielle et des services, et de l'indice du coût de la construction. Ces méthodologies sont actuellement en cours d'expérimentation dans certains États membres.

Les réflexions entamées en 2011 sur le devenir d'AFRISTAT vont se poursuivre en 2012 pour, entre autres, faire un bilan-évaluation de l'institution sur la période 2003-2010, définir un schéma organisationnel et évaluer le Fonds AFRISTAT pour la période 2016-2025.

AFRISTAT a également procédé à l'évaluation finale de l'exécution de son Programme stratégique de travail 2006-2010 dont les résultats ont été jugés globalement satisfaisants. Le rapport de cette évaluation sera publié en 2012.

Le 31 décembre 2011 marque la fin de mon mandat de Directeur Général à AFRISTAT. C'est donc pour moi l'occasion, après plus de treize années d'exercice, d'abord comme Directeur Général Adjoint depuis 1998 et Directeur Général à partir de 2004, de vous dire « au revoir » et de vous témoigner toute ma reconnaissance pour les appuis constants et les encouragements reçus tout au long de mon engagement. Je reste convaincu que nous continuerons de travailler ensemble pour le développement de la statistique africaine.

L'année 2012 ouvre une nouvelle page pour la gouvernance d'AFRISTAT dont la charge incombe désormais à M. Cosme Vodounou, Directeur Général entrant d'AFRISTAT. La rédaction et l'ensemble du personnel lui souhaitent la bienvenue et lui assurent de son appui pour poursuivre le développement d'AFRISTAT pour le grand profit et l'intérêt des États membres.

Bonne et heureuse année 2012.

Martin BALEPA
Directeur Général d'AFRISTAT

Mise en place des indicateurs de formation et d'évolution des prix dans l'industrie et dans les services

Présenté par Claude TCHAMDA et Yankhoba Jacques BADJI, experts en statistiques des prix, AFRISTAT

Le suivi de la formation des prix dans les processus de production et d'échanges prend une importance primordiale dans l'analyse et la prévision économiques. AFRISTAT adapte leur mise en œuvre pour ses États membres. Après les indices des prix à la consommation des ménages, les nouvelles méthodologies de compilation et de calcul des indices du coût de la construction et des prix à la production et des services constituent pour AFRISTAT une action significative. Ces méthodologies dont les synthèses respectives sont présentées dans cet article ont été approuvées par les Directeurs des instituts nationaux de statistique des États membres d'AFRISTAT au cours de la 23e session de son Comité de direction, tenue du 8 au 10 avril 2011 à N'Djamena (Tchad). Leur réalisation a bénéficié du financement de la Banque africaine de développement à travers son programme multinational de renforcement de capacités statistiques. Ce programme a été mis en œuvre au profit de ses pays membres régionaux et des organisations d'intégration économique africaines. AFRISTAT a également bénéficié d'un appui technique de la part des experts de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) de France pour la finalisation de ces méthodologies.

Pour chacune des méthodologies, seront présentés les principaux concepts, les choix techniques (formules de calcul, échantillonnage, nomenclatures utilisées, sources et calcul des pondérations, dispositif de collecte à mettre en place) ainsi que le champ de ses possibles utilisations

QU'EST-CE QU'UN INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION (ICC) ?

L'indice du coût de la construction (ICC) est un indice composite basé sur l'observation des prix des matériaux de construction, du coût de la main-d'œuvre, des prix des moyens de gestion et des coûts de location et d'amortissement du matériel. Il vient combler en partie l'absence d'indicateurs d'évolution des prix pouvant servir de déflateur pour la branche des « bâtiments et travaux publics (BTP) » en comptabilité nationale. Il constitue par ailleurs un instrument de pilotage des politiques d'infrastructures et d'habitat social ainsi que de gouvernance dans la gestion des marchés des BTP. Une activité de construction des indicateurs de ce type viserait à terme la couverture des ouvrages de BTP les plus usuels : les bâtiments administratifs, les infrastructures sociales comme les hôpitaux et les écoles, les routes et autres travaux de génie civil tels que les ponts.
La méthodologie élaborée concerne principalement la construction des maisons d'habitation, mais elle peut être adaptée à d'autres ouvrages de bâtiments et travaux publics (BTP). Sa mise en œuvre ouvre la voie au calcul d'un autre indicateur, l'indice des prix de l'immobilier résidentiel, déjà effectif dans plusieurs pays développés et qui prend une importance essentielle dans le cadre de la dernière crise immobilière et financière.

Une distinction est faite entre les logements en matériaux traditionnels et les logements en matériaux modernes. Cette distinction est basée sur les principaux matériaux utilisés pour la construction des murs et/ou de la toiture. Les logements dits traditionnels ont des murs ou des toitures en terre non cuite, en bouse de vache, en bambous, en paille, en feuilles ou autres matériaux non durables. Cette catégorie de logement est exclue du champ de l'ICC. L'on considère en effet que la part des dépenses monétaires en matériaux ou en main-d'œuvre est relativement faible dans sa construction.

Les sous-indices qui composent l'indice du coût de la construction sont les suivants :

1. l'indice des prix des matériaux de construction : il mesure la variation dans le temps des prix observés pour les matériaux de construction de logement ;
2. l'indice du coût de la main-d'œuvre : il mesure la variation dans le temps du coût de la main-d'œuvre observé auprès des prestataires de service de construction ;
3. l'indice des prix des moyens de gestion : il mesure la variation dans le temps du coût lié aux activités d'approvisionnement du chantier, de recherche de financement et de planning ;
4. l'indice du coût de location et d'amortissement du matériel : il mesure la variation du coût de location et d'amortissement du matériel utilisé pour la construction des logements.

COMMENT EST-IL CALCULÉ ?

La méthodologie de compilation est du type input fondée sur la formule de compilation de Laspeyres. Suivant cette approche, l'indice mesure l'évolution des coûts des éléments qui entrent dans la construction. Il mesure donc l'évolution des prix des éléments achetés par l'entreprise qui a remporté le marché de construction. Il peut être comparé à un indice des prix des matières premières entrant dans la construction d'une maison. Le choix de cette approche se justifie par le contexte socio-économique des pays d'Afrique subsaharienne, où beaucoup de ménages eux-mêmes coordonnent les travaux de construction de leur logement, recrutent les techniciens en fonction des ouvrages à réaliser et achètent les matériaux eux-mêmes. Un indice de type input est en effet plus adapté pour ce contexte car il permet d'évaluer l'évolution du coût des intrants dans la construction.

Chacun des sous-indices est calculé indépendamment de l'autre. Ils sont ensuite agrégés pour obtenir l'indice du coût de la construction.

QUEL DISPOSITIF DE COLLECTE METTRE EN PLACE ?

Le dispositif de collecte à mettre en place peut facilement s'intégrer dans d'autres dispositifs de collecte de statistiques des prix dont certains sont relativement bien maîtrisés par la plupart des États d'Afrique subsaharienne. Il peut notamment s'insérer dans celui de l'indice des prix à la consommation ou de l'indice des prix à la production industrielle et des services. Les différents contrôles et les mesures de maintenance de la qualité mis en œuvre dans le processus de collecte pour ces indices sont également applicables à l'ICC.

Le caractère informel ou non d'une construction se définit par rapport au promoteur. Ce dernier peut être une entreprise ou un ménage. D'après les nouvelles nomenclatures, c'est le promoteur qui produit et/ou vend des ouvrages. Un constructeur-promoteur est classé comme promoteur et non comme constructeur. Les ménages qui coordonnent la construction de leur propre logement sont par conséquence des promoteurs informels. Dans la mise en œuvre de la méthodologie, il est possible de choisir soit de ne pas distinguer les secteurs de construction (*informel ou formel*), soit d'organiser la collecte différemment selon le secteur. Dans ce dernier scénario, l'ICC global sera obtenu comme une moyenne pondérée de l'ICC de chacun des secteurs.

QUELLE NOMENCLATURE UTILISER ?

La nomenclature principale pour le sous-indice des matériaux de construction est la Nomenclature des produits des États membres d'AFRISTAT (NOPEMA). Cependant, une nomenclature secondaire est introduite pour permettre de mieux dégager les indices des différents sous-ouvrages ou corps d'état. La structuration de cette nomenclature secondaire distingue les matériaux de base que l'on utilise à plusieurs niveaux de la construction des autres matériaux spécifiques aux différentes étapes. Les différents groupes de cette structuration sont : les matériaux de base (matériaux pour le gros œuvre), les matériaux pour couverture, les matériaux pour menuiserie bois, les matériaux pour la plomberie et sanitaire, les matériaux pour travaux d'électricité, les matériaux pour le revêtement des murs et du sol, la peinture, vernis et chaux, les fournitures pour la menuiserie métallique, la vitrerie, Naco et châssis Naco, et les autres matériaux.

Pour ce qui est des services de la main-d'œuvre, beaucoup de pays produisent un indice de la main-d'œuvre qui regroupe tous les corps de métier dans toutes les branches d'activités. Il existe par ailleurs un manuel de l'Organisation de coopération pour le développement économique (OCDE) sur la méthodologie de calcul de l'indice de la main-d'œuvre. Ce manuel général permet de ressortir une nomenclature de la main-d'œuvre que l'on peut adapter à la branche des BTP et au contexte de chaque État. Toutefois, Pour le secteur moderne, il peut être plus simple de suivre l'évolution d'un indice de coût horaire de travail (ICHT) là où il existe.

S'agissant du coût de location et d'amortissement du matériel, les éléments servant au calcul de l'indice sont obtenus auprès des concessionnaires ou des organisations professionnelles du secteur des BTP.

QUELLES SONT LES PRINCIPALES UTILISATIONS DE L'ICC ?

L'ICC est utilisé en comptabilité nationale dans le cadre des travaux de déflation de certains agrégats. Les institutions publiques ou privées en charge des travaux publics, de l'urbanisme, de l'habitat et de la régulation ou des financements des marchés des BTP l'utilisent dans le suivi des chantiers de construction et plus spécialement dans la négociation des avenants aux contrats. Les ménages peuvent s'en servir pour négocier les contrats avec les constructeurs. Enfin, le dispositif de collecte mis en œuvre donne également à tous les acteurs du secteur des informations utiles sur les prix des principaux matériaux de construction et les coûts de la main-d'œuvre.

QUELLE EST LA COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE DE L'ICC ET COMMENT L'ÉCHANTILLON EST-IL CONSTITUÉ ?

La population de référence retenue pour l'élaboration des indices du coût de la construction dans les pays d'Afrique subsaharienne est constituée des nouvelles constructions d'habitation dans les principales agglomérations. Les constructions de logements dits « traditionnels » sont exclues.

La liste des matériaux et des services est obtenue à partir de l'exploitation d'un échantillon des devis estimatifs de construction des maisons d'habitation de type courant, construites dans les agglomérations. On retient tous les groupes et les variétés c'est-à-dire des familles de matériaux vendus sous différentes formes de présentation, de conditionnement, de marques dans les différents types de points de vente (*la famille « tôles » par exemple comprend les tôles plastiques, les tôles ondulées, les tôles bac etc.*). Pour ce qui est des matériaux de construction, on convient de ne retenir comme points d'observation que les grandes quincailleries et les entreprises de fabrication des matériaux de construction.

À l'intérieur de chaque famille de produits, un échantillon de matériaux est retenu suivant deux critères : la fréquence d'apparition dans les différents devis et la nécessité de couvrir toutes les familles. Le panier de chaque agglomération prend en compte les spécificités de l'agglomération. Il est par conséquent possible que celui-ci diffère d'un pays à un autre et même d'une agglomération à une autre dans un même pays. Pour la mise en œuvre et le suivi de l'ICC, il est important de mettre en place un cadre de concertation périodique des professionnels de la filière ainsi que les autres administrations publiques intéressées par le secteur : les ministères en charge du commerce, des travaux publics ou de la régulation des marchés publics, de l'urbanisme et de l'habitat, les architectes, les syndicats, etc.

QUELLES SONT LES SOURCES DES PONDÉRATIONS ET COMMENT SONT-ELLES CALCULÉES ?

Plusieurs sources peuvent être recherchées pour les pondérations des matériaux et services : les permis de construire, une enquête légère auprès des professionnels, les devis d'architectes à partir de plans type de logements échantillon etc. Les devis normatifs ou estimatifs des types de logement permettent d'obtenir les pondérations pour les matériaux de construction, les différentes composantes de la main-d'œuvre de construction ainsi que les coûts de la location et d'amortissement des matériels. L'agrégation des différents devis commandés est réalisée avant de procéder au calcul des pondérations. Pour les matériaux de construction, les coefficients de pondération pour la période de base retenue sont déterminés au niveau le plus fin possible de la NOPEMA.

L'indice global est obtenu comme une moyenne des indices des différents types de logement. Cette moyenne peut être pondérée ou pas. À défaut de mener régulièrement une enquête pour déterminer les fréquences des types parmi les nouvelles constructions, on peut utiliser la répartition issue des résultats des recensements de la population et de l'habitat ou d'autres enquêtes auprès des ménages. Si aucune source d'information n'est disponible, on peut considérer que tous les types de logement ont le même poids.

QU'EST-CE QUE L'INDICE DES PRIX A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET DES SERVICES (IPPIS) ?

Les IPPIS comprennent principalement les indices des prix de la production industrielle (IPPI) et les indices des prix de la production des services (IPPS) pour le marché intérieur. Cependant, les indices des prix à l'exportation (XPI) et à l'importation (MPI) par la méthode des enquêtes peuvent aussi être calculés par le dispositif de collecte des données à mettre en place. Les IPPIS sont ainsi constitués des sous indices suivants :

- les indices des prix à la production pour le marché intérieur, qui mesurent l'évolution des prix de transaction des biens vendus sur le marché intérieur ;
- les indices des prix à la production pour le marché extérieur, qui donnent l'évolution des prix des transactions de biens issus des activités de l'industrie vendus sur le marché extérieur ;
- les indices des prix à l'importation, qui présentent l'évolution des prix de transaction de biens industriels importés ;
- les indices des prix de la production des services, qui mesurent l'évolution des prix des services fournis pour le marché intérieur.

Dans le dispositif de suivi des prix des produits industriels, on distinguera entre les produits vendus sur le marché local et ceux destinés à l'exportation. Pour compléter le dispositif et calculer l'indice des prix à l'importation, une enquête complémentaire sera réalisée auprès des entreprises importatrices de biens industriels. Dans la pratique, l'on conviendra de se limiter aux biens industriels pour ce dernier indice.

QUELS LIENS AVEC LES AUTRES INDICATEURS CONJONCTURELS ?

L'intégration des indicateurs économiques est une idée forte préconisée par la Commission de statistique des Nations unies. Le cadre global d'intégration est la comptabilité nationale.
Les indicateurs conjoncturels : indice des prix à la consommation, indice des prix de la production, indice de la production industrielle, statistiques du commerce extérieur, indice du chiffre d'affaires, etc., constituent des informations essentielles pour le prévisionniste. Elles lui permettent d'améliorer ses prévisions sur l'année courante et de les réviser sur les années récentes.

Les IPPIS viennent donc compléter la famille des indicateurs produits par les INS pour servir de déflateurs des agrégats de la comptabilité nationale. Les indices des prix de la production interviennent en particulier dans l'estimation de la production, des importations, des exportations et de la formation brute de capital fixe en volume.

Une des relations essentielles entre les indicateurs conjoncturels est celle qui lie les indices de la production et ceux des prix de la production à travers l'équation fondamentale : Indice de valeur = Indice de volume X Indice des prix.

DES IPPIS POUR QUOI FAIRE ?

L'indice des prix de la production des services aux entreprises est utilisé par les comptables nationaux pour la déflation de la valeur ajoutée des services aux entreprises, par les économistes pour la comparaison internationale et le suivi de l'évolution des branches et par les entreprises elles-mêmes dans l'indexation des contrats. Comme pour l'IPPI, les prix des services aux entreprises peuvent servir d'éléments d'explication de tension sur les prix à la consommation des ménages.

Dans le cas des produits hétérogènes, c'est-à-dire des produits dissemblables mais identifiés par le même code produit (les voitures particulières, code 29.00.2 de la NOPEMA par exemple), il est recommandé de déterminer les indices de la production industrielle (IPI) à partir des valeurs déflatées par les indices de prix de la production industrielle (IPPI). La Commission statistique des Nations unies recommande à terme que l'indice de la production industrielle soit déterminé à partir des valeurs déflatées par l'IPPI à hauteur de 60 % et le reste par les quantités physiques.

Ces IPI déflatés interviennent comme input dans le processus de "trimestrialisation" des comptes nationaux annuels (CNA) en vue de la production des comptes trimestriels (CNT), qui sont un indicateur conjoncturel essentiel. Les CNT sont aussi réputés être un outil de mise en cohérence de l'ensemble des statistiques conjoncturelles disponibles dans le cadre de la comptabilité nationale.

Enfin, l'IPPI produit mensuellement est un des indicateurs de la Norme Spéciale de Diffusion des Données (NSDD[1]) du FMI.

QUELLES SONT LES UNITÉS STATISTIQUES CONCERNÉES ?

Les unités enquêtées pour les prix des biens sur les marchés intérieur et extérieur sont les entreprises ayant une activité dans les branches décrites dans les sections B à E de la NAEMA Révl (voir encadré). Pour les prix des services aux entreprises, elles appartiennent aux sections section E section H, section J, section L, section M, section N et section S de NAEMA rev1.

Les enquêtes sur les prix d'achat à l'importation concernent les entreprises importatrices de biens industriels, identifiées grâce aux données douanières.

Encadré : les sections de la NAEMA rev1 couvertes par les indices de prix de la production industrielle et des services

Sections	Descriptions
B	Produits des industries extractives
C	Produits des industries manufacturières
D	Électricité, vapeur, gaz et air conditionné
E	Production et distribution d'eau, assainissement et traitement des déchets et dépollution
H	Transports et entreposage
J	Services d'information et de communication
L	Services immobiliers
M	Services professionnels, scientifiques et techniques
N	Activités de soutien et de bureau
S	Autres services

QUEL EST LE CHAMP COUVERT ?

Le champ de l'indice des prix de la production industrielle est étendu aux produits industriels importés. Les prix collectés sont ceux des produits fabriqués par les entreprises ayant une activité dans les branches[2] décrites dans les sections B à E de la NAEMA Révl.

1. La NSDD a été établie par le Fonds monétaire international (FMI) pour aider les pays membres qui ont ou cherchent à accéder aux marchés internationaux de capitaux à fournir au public des données économiques et financières
2. Une branche d'activité regroupe les unités d'activité économique (UAE) au niveau local exerçant une activité économique identique ou similaire.

On distinguera, les prix selon la destination des produits fabriqués (marché intérieur ou extérieur) et selon l'origine du bien importé :

- sur le marché intérieur, sont suivies les entreprises ayant une activité dans les branches décrites dans les sections B à E de la NAEMA Rév1 et dont la somme des chiffres d'affaires sur le marché intérieur représente 80 % de la branche ;

- sur le marché extérieur, les prix sont collectés auprès des entreprises ayant une activité dans les branches décrites dans les sections B à E de la NAEMA Rév1 et dont la somme des chiffres d'affaires à l'export représente 80 % de la branche.

À l'importation, les prix d'achat sont ceux des entreprises importatrices de biens industriels dont la somme des montants de l'importation représente 80 % de la branche. La combinaison de ces deux indices détermine l'indice des prix de la production industrielle. À l'importation comme à l'exportation, la distinction des produits selon les zones de provenance/destination (UEMOA, CEDEAO, CEMAC, Zone franc et hors Zone franc, etc.) devrait être faite.

Pour les services, les prix collectés sont ceux des services sur le marché intérieur des entreprises ayant une activité dans les branches décrites dans les sections E, H, J, L, M, N et S de la NAEMA Rév1 (voir encadré). Le champ ne concerne pour le moment que les services rendus aux entreprises (B to B)[3]. Le choix se fait parmi les entreprises dont la somme des chiffres d'affaires sur le marché intérieur représente 60 à 80 % de la branche. Ce champ pourra être étendu progressivement aux services rendus à la fois aux ménages et aux entreprises (B to All)[4].

Les indices des prix de la production industrielle et des services aux entreprises sont des indices calculés au niveau national. Pour ce faire, l'enquête doit être effectuée auprès d'un échantillon représentatif du tissu industriel national pour la production de biens et des services.

QUELLES SONT LES SOURCES DES DONNÉES ET LES MÉTHODES DE CALCUL ?

La base de sondage est constituée par les sources (non forcément exclusives) que sont les déclarations statistiques et fiscales (DSF), les répertoires d'entreprises ou les recensements industriels pour les prix sur le marché intérieur (industrie ou services) et extérieur. Les entreprises sélectionnées pour les enquêtes sur les prix d'achat à l'importation sont identifiées grâce aux données douanières. Les échantillons sont affinés et complétés par des contacts avec les organisations patronales et les syndicats professionnels le cas échéant.

Les indices calculés sont de type Laspeyres pondéré par les chiffres d'affaires. Il est proposé que les pondérations soient révisées tous les cinq ans environ, lors de visites en entreprises par des enquêteurs. Elles peuvent être actualisées si des données fiables sur les chiffres d'affaires d'un produit ou d'une branche sont disponibles.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La mise en place des méthodologies sur le plan théorique est achevée. Il reste à présent à réaliser la mise en production dans les États membres. Lors de la 23e réunion du Comité de Direction, plusieurs pays se sont porté candidats pour la phase test. AFRISTAT est prêt à les accompagner dans ce processus. À l'issue de cette phase, un projet de règlement sera élaboré pour consacrer ces méthodologies comme outils de référence pour la production des indices du coût de la construction et des prix à la production industrielle et des services dans les pays membres.

3. B to B : business to business.
4. B to All : business to all

Nouvelles d'AFRISTAT

Visites

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT a accueilli dans ses locaux deux visites de travail. Elles s'inscrivent dans le cadre de la collaboration avec l'Agence française de développement (AFD) et la Banque africaine de développement (BAD).

■ Une mission composée de Mme Marie-Cécile Thirion de l'Agence française de développement (AFD) et de M. Nicolas Bricas du Centre international de recherche agricole pour le développement (CIRAD) a séjourné à AFRISTAT, du 24 au 29 novembre 2011. Les deux experts ont travaillé avec leurs homologues d'AFRISTAT sur le rapport provisoire de l'Étude sur les marchés alimentaires urbains en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad.

■ AFRISTAT a reçu, les 21 et 23 novembre 2011, la visite de M. Sidna Ould N'Dah Mohamed Saleh, consultant de la BAD. Au cours des séances de travail qui ont eu lieu, les discussions ont porté sur l'évaluation du Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique adopté en 2006 et sur le Programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD, notamment son volet d'appui à l'élaboration et le système de suivi et évaluation de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) dans les pays. Cette mission a permis des échanges fructueux d'informations entre les deux parties, en particulier sur les activités d'AFRISTAT en matière d'appuis et de suivi de la programmation stratégique des États membres.

Arrivées

■ Bertil Willotte, assistant technique français, a rejoint AFRISTAT le 6 décembre 2011 en qualité d'expert en système d'information, au sein du département des appuis stratégiques et de la diffusion. Ingénieur chef de projet informatique, il a travaillé dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, surtout dans les domaines de l'audit des systèmes d'information et de la mise en place des systèmes d'information sectoriels déconcentrés.

Départs

Trois départs ont été enregistrés au cours de ce dernier trimestre à AFRISTAT. Il s'agit de ceux de MM Martin Balépa, Yanhkoba Jacques Badji et Symphorien Ndang Tabo, respectivement, Directeur Général d'AFRISTAT, Consultant de long terme en statistiques des prix et Consultant de long terme en comptabilité nationale.

■ M. Martin Balépa, après 14 ans de service passés comme Directeur Général Adjoint (1998-2003) et Directeur Général (2004-2011) a quitté AFRISTAT après avoir passé le service à M. Cosme Vodounou, Directeur Général entrant. La cérémonie de passation de service s'est déroulée le 23 décembre 2011 et a été présidée par M. Seydou Moussa Traoré, Directeur Général de l'Institut national de la statistique du Mali, représentant le Président du Comité de direction d'AFRISTAT. Dans son intervention, M. Traoré a souhaité la bienvenue au nouveau Directeur Général d'AFRISTAT et remercié le Directeur Général sortant pour le travail accompli. Il a rappelé au nouveau Directeur général, que les seules compétences techniques ne suffiront pas pour conduire AFRISTAT à bon port. Il faut en plus de cela, des compétences managériales des hommes et des femmes avec lesquels il va travailler. Les allocutions de cette cérémonie sont dans le supplément de cette édition.

■ MM. Yankhoba Jacques Badji et Symphorien Ndang Tabo, recrutés dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de renforcement des capacités statistiques de la BAD (PRCS/BAD) ont quitté AFRISTAT le 31 décembre 2011 au terme de leur contrat. Du 1er novembre 2009 au 31 décembre 2011, les intéressés ont contribué à la mise en œuvre des activités d'AFRISTAT et appuyé les États membres dans le domaine de leur spécialité respectif.

AFRISTAT souhaite aux partants pleins succès dans leurs nouvelles fonctions.

M. Martin Balépa, Directeur Général sortant d'AFRISTAT a rendu visite au Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale du Mali.

■ M. Martin Balépa, Directeur Général sortant d'AFRISTAT, a été reçu en audience le jeudi 22 décembre 2011 par Madame Traoré Rokiatou Guikiné, Secrétaire Générale du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale de la République du Mali.
Il était accompagné par M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint et de Mme Boukenem Fatima Diallo, Chargée de communication d'AFRISTAT.

L'objet de la visite était pour M. Balépa, d'une part, de remercier les autorités maliennes pour leur soutien à AFRISTAT et, d'autre part, leur dire au revoir à la fin de sa mission à la tête de cette institution.

Fête de fin d'année 2011

Comme à l'accoutumée, la fête de fin d'année d'AFRISTAT, a été organisée dans ses jardins le 23 décembre 2011. Ce fut l'occasion pour les enfants du personnel d'AFRISTAT d'adresser leurs félicitations à M. Martin Balépa Directeur Général sortant et de lui remettre un cadeau en guise de reconnaissance des soins apportés à leur endroit. Ils ont ensuite souhaité la bienvenue à M. Cosme Vodounou Directeur Général entrant.
L'événement a été marqué par la remise des chèques cadeaux aux enfants par M. Birimpo Lompo Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT.

Activités de la Direction Générale

Réunions statutaires

La 24e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT s'est tenue du 19 au 21 octobre 2011 à Bamako (Mali).

Cette réunion a examiné les questions habituelles liées à la gestion courante de l'Observatoire à savoir, l'examen de l'état d'exécution à mi-parcours du plan d'action et du budget 2011 ainsi que l'approbation du plan d'action et du budget 2012. Le Comité a également examiné les candidatures pour le recrutement au poste de Directeur Général Adjoint et des questions relatives à la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et à la reconstitution du Fonds de financement pour la période 2016-2025.

Concernant la gestion courante d'AFRISTAT, le Comité a félicité la Direction générale pour la qualité du travail accompli, les résultats obtenus et la gestion prudente du budget 2011. Il a entériné les recommandations du Conseil scientifique et a approuvé le plan d'action 2012 ainsi que le budget de l'année 2012.

S'agissant des questions relatives à la restructuration institutionnelle et organisationnelle d'AFRISTAT et à la reconstitution du Fonds de financement pour la période 2016-2025, le Comité a demandé à la Direction générale de poursuivre les réflexions en vue de dégager des recommandations pertinentes à présenter au Conseil des Ministres d'avril 2012.

Enfin, pour le recrutement du Directeur Général Adjoint, le Comité a présélectionné trois candidats pour la sélection finale.

Plaidoyer et mobilisation de financement

Dans le cadre du plaidoyer relatif à la recherche de financement pour les activités d'AFRISTAT, une délégation conduite par M. Martin Balépa, Directeur Général et comprenant M. Madior Fall, expert en statistiques sociales a participé le 27 octobre 2011 à Dakar (Sénégal) à une réunion de travail organisée par le bureau régional du PNUD.

Cette réunion a permis aux deux parties d'échanger sur leurs futurs axes de coopération. À cet effet, les deux institutions ont décidé de l'organisation du 24 au 26 novembre 2011 à Dakar, par AFRISTAT et le PNUD, d'un atelier régional pour l'harmonisation des systèmes d'Information sur le marché du travail en Afrique et le partage des expériences du YERP (Youth Employment Regional Project). Cet atelier est la première activité du projet d'harmonisation et de coordination des systèmes d'information sur le marché du travail de l'Union africaine.

Contrat de prestation de services pour l'assistance technique à l'Institut national de la statistique signé entre AFRISTAT et le PNUD de Sao Tomé et Principe

AFRISTAT a apporté une assistance technique à l'Institut national de la statistique (INE) en vue de mener une série d'activités dans le cadre de la mise en œuvre de ce contrat de prestation de services.

Cette assistance technique a permis de traiter les données de l'enquête sur les dépenses des ménages de Sao Tomé et Principe de 2010 et d'élaborer le profil de pauvreté 2010 du pays.

Aux termes des travaux, le rapport final sur le profil de la pauvreté de Sao Tomé et Principe a été transmis au PNUD et à l'INE au cours de la première quinzaine du mois de décembre 2011. D'autres appuis devraient permettre à l'INE de poursuivre les analyses des données collectées afin de produire d'autres publications sur des thématiques diverses sur les conditions de vie des ménages.

Projet de recherche sur le thème « Débloquer le potentiel : lutter contre les contraintes économiques, institutionnelles et sociales de l'entreprenariat informel en Afrique Subsaharienne » principaux résultats et mesures politiques

AFRISTAT a organisé en collaboration avec l'Institute of Social Studies (ISS) de Erasmus University Rotterdam à La Haye (Pays-Bas), le 18 octobre 2011, à Bamako (Mali), un atelier de dissémination des principaux résultats et conclusions des travaux du projet de recherche sur le thème « débloquer les potentialités : lutter contre les contraintes économiques, institutionnelles et sociales de l'entreprenariat informel en Afrique Subsaharienne ». Cette recherche a été menée durant deux années par un consortium d'instituts composé de : i) Institute of Social Studies (ISS), ii) AFRISTAT, iii) Institutions et développement à long terme (DIAL), iv) Kiel Institute for the World Economy (IFW) et v) German Institute of Global and Area Studies en Hambourg (GIGA). Le Consortium était piloté par l'ISS.

Projet de rénovation des indices harmonisés des prix à la consommation des États membres de l'UEMOA

Au cours de la période sous revue, les activités du projet ont été consacrées à la tenue de l'atelier de formation des utilisateurs et à la préparation de l'installation de l'application PHOENIX-UEMOA dans les pays.

Du 14 au 18 novembre 2011, AFRISTAT a organisé un atelier de formation des utilisateurs de la nouvelle application. Le public visé était composé de statisticiens des prix, d'informaticiens des INS ainsi que des experts de la Commission de l'UEMOA et de la BCEAO. Cet atelier a été l'occasion de former les futurs utilisateurs nationaux de l'application, à toutes les manipulations relatives à la production de l'IHPC. Cette rencontre a également permis de faire le point sur les préparatifs de l'implantation de l'application dans les pays, notamment l'acquisition des serveurs informatiques et la reprise des données. Par ailleurs, les experts d'AFRISTAT ont poursuivi la finalisation des différents manuels d'installation, d'administration et d'utilisation de l'application PHOENIX-UEMOA.

Projet « Modules d'initiation à la statistique à l'attention des agents non-statisticiens travaillant dans les services statistiques »

Au cours de la période sous revue, AFRISTAT et le CESD-Statisticiens pour le développement ont poursuivi les travaux du projet d'élaboration de « Modules d'initiation à la statistique ». Les membres du Comité de suivi (AFRISTAT, CESD-Statisticiens pour le développement, Écoles de statistique) ont examiné les projets de manuels et transmis leurs observations aux consultants chargés de l'élaboration des quatre modules suivants : module 1 : « Généralités sur le travail statistique » ; module 2 : « Statistiques descriptives » ; module 3 : « Élaboration des statistiques » et du module 4 : « Notions complémentaires sur les indices, la méthode des sondages, les comptes nationaux ». Tous ces modules devront être prêts au cours du premier trimestre 2012.

Projet de mise en œuvre de la convention UEMOA/AFRISTAT pour l'accélération de la production des comptes nationaux

Conformément aux activités programmées dans le cadre de ce projet, une série de missions d'assistance technique aux États bénéficiaires a été réalisée. Cette série de missions a été effectuée au Togo, en Côte d'Ivoire et au Niger.

- Au Togo, l'assistance à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) réalisée du 18 au 29 juillet 2011, a permis de former les cadres à l'utilisation de l'outil ERETES et d'élaborer les comptes nationaux définitifs (première itération, synthèse intermédiaire) de l'année courante 2008.

- En Côte d'Ivoire, la mission a assisté les comptables nationaux dans la réalisation des travaux analytiques de la première itération (équilibres ressources emplois), l'élaboration des comptes de branche et la synthèse intermédiaire pour l'année courante 2009 au cours de la période du 31 octobre au 11 novembre 2011.

- Au Niger, du 5 au 14 décembre 2011, l'assistance a permis à l'INS de charger la base 2008 sur l'outil ERETES et de réaliser les équilibres ressources emplois (ERE), les comptes de branche (CB) et la première projection des consommations intermédiaires. Les comptables nationaux de l'INS devraient poursuivre et affiner les travaux sur les opérations de répartition et des biens et services, puis réaliser la synthèse finale avant la fin du mois de février 2012.

Projet régional d'amélioration de la qualité des statistiques de l'emploi et la gestion du système d'information sur le marché du travail en Afrique, Phase II (LMIS-AFRISTAT)

Les activités du Projet LMIS-AFRISTAT (URP) ont consisté en la participation à la réunion du Groupe de travail chargé de réfléchir sur la révision des statistiques du travail et à la réalisation d'une mission de supervision en Zambie et en Ouganda.

- L'expert régional du projet a pris part du 26 au 28 octobre 2011 au siège du BIT à Genève (Suisse) à une réunion du Groupe de travail chargé de réfléchir sur la révision des statistiques du travail. À cette occasion, il a partagé l'expérience africaine d'AFRISTAT afin qu'elle puisse être prise en considération dans la révision des concepts et du mode de calcul des indicateurs.

- L'expert régional et le chef du service administratif et financier ont effectué deux missions de supervision technique et financière en Zambie et en Ouganda. Celles-ci se sont déroulées du 28 novembre au 8 décembre 2011. Elles ont permis de faire l'état d'avancement des activités du Projet LMIS et d'appuyer les pays bénéficiaires à présenter, selon le standard requis par le bailleur de fonds, les pièces comptables des dépenses effectuées dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Contrat de prestation de services pour la fourniture d'une assistance technique internationale en appui à l'élaboration des comptes nationaux selon le SCN 93 et d'un indice des prix à la consommation aux Comores

Les activités menées au cours de ce quatrième trimestre ont concerné la mise en œuvre des volets de renforcement des capacités en comptabilité nationale et en statistiques des prix.

En comptabilité nationale, les activités réalisées concernent le traitement des données sources et leur chargement dans la base ERETES ainsi que la conciliation des données du commerce extérieur. Une formation a été dispensée sur les travaux analytiques à l'aide du module ERETES. Les prochaines étapes porteront sur les travaux analytiques relatifs aux équilibres ressources emplois (ERE), l'élaboration des comptes de branche (CB) et les opérations de répartition.

En statistiques des prix, les activités réalisées ont porté essentiellement sur la finalisation des travaux sur la constitution des paniers insulaires provisoires et la formation des agents de collecte des autres îles autonomes (Anjouan et Mohéli) ; mais aussi sur l'actualisation de la Description structurée des produits (DSP) et de la liste des points de vente de Moroni (Grande Comores). Les prochaines étapes porteront sur la formation à l'initialisation du logiciel CHAPO, le calcul des coefficients de pondération, la collecte des prix de base et la détermination d'une nouvelle année de base. Il est aussi envisagé la mise en place d'un dispositif de production des Indices de la production industrielle (IPI).

Autres activités D'AFRISTAT

Missions d'appui des experts d'AFRISTAT

Côte d'Ivoire

M. Dodji V. Sileté-Adogli, expert en planification stratégique et gestion axée sur les résultats a effectué du 5 au 9 décembre 2011, une mission d'enseignement à Abidjan auprès de l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée. Il a dispensé aux 43 élèves inscrits en 3e année de la division des ISE ainsi qu'aux 39 élèves inscrits en deuxième année de la division des ITS, un cours sur la planification stratégique et la gestion axée sur les résultats.

Congo

Au cours du mois de décembre 2011, M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages a contribué à la finalisation du rapport d'analyse de l'enquête QUIBB réalisée par le Centre national de la statistique et des études économiques (CNSEE) en 2011, dans le cadre de la deuxième enquête congolaise auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté (ECOM 2).

Guinée Équatoriale

■ Du 17 au 27 novembre 2011, M. Doffou N'Guessan, expert en comptabilité nationale, a effectué une mission d'appui technique à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) à Malabo. Cette mission qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'appui technique signée avec la République de Guinée Équatoriale, a permis de former les cadres de la DGSCN sur les concepts du SCN93 et sur l'outil informatique ERETES.

Mauritanie

■ M. Yankhoba Jacques Badji, consultant de long terme en statistiques des prix, a effectué une mission à Nouakchott du 19 au 25 novembre 2011. Cette mission a permis d'assister l'Office national de la statistique dans l'élaboration et la diffusion d'un indice du coût de construction suivant des normes reconnues. Elle a également donné des indications pour les activités à réaliser avant la prochaine mission d'évaluation.

Togo

M. Serge Jean Edi , expert économiste principal, a effectué du 21 au 25 novembre 2011, une mission d'appui technique à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN). Cet appui, conjointement mené avec l'INSEE de Paris, a été réalisé sous forme d'atelier à Kpalimé et s'inscrit dans le cadre de l'initiation des travaux d'interpolation des comptes nationaux 2001 à 2006 du Togo. Il a permis de valider l'ensemble des travaux préparatoires et d'établir un calendrier précis des travaux futurs.

Activités internationales

■ M. Claude Tchamda, expert en statistiques des prix, a représenté AFRISTAT à la première réunion du Comité de pilotage sur l'étude sur les marchés alimentaires urbains en Afrique de l'Ouest, au Cameroun et au Tchad qui s'est tenue le 31 août 2011 au siège de l'Agence française de développement à Paris. Cette étude est menée conjointement par l'AFD, AFRISTAT et le CIRAD. La première phase de l'étude se limitera à caractériser et à quantifier les modes de consommation urbains et ruraux dans les pays de la région. La deuxième phase accordera une place importante au renforcement des capacités des cadres des États. En effet, il est prévu d'organiser deux ateliers à Bamako dont le premier sera consacré à la formation méthodologique et le second à la présentation et à la finalisation des travaux réalisés par les points focaux.

■ M. Birimpo Lompo, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part le 14 septembre 2011 à Brazzaville (Congo), à la 11e réunion du Comité d'orientation d'AFRITAC Centre. Cette rencontre, qui a regroupé les représentants des États membres de la CEMAC, de la République du Congo Démocratique et du Burundi, de la Banque des États de l'Afrique Centrale, de la Commission de la CEMAC et d'institutions partenaires et financières, a permis d'examiner les questions administratives, financières et opérationnelles d'AFRITAC Centre. En particulier, la réunion a examiné le rapport d'activité du premier semestre, le programme de travail du second semestre et le rapport financier de l'année fiscale mai 2011 – avril 2012.

■ M. Symphorien Ndang Tabo, consultant de long terme en comptabilité nationale, a représenté AFRISTAT à la réunion du Groupe des experts sur la revue du Manuel « Tableaux ressources emploi : compilation, application et pratiques pertinentes pour l'Afrique », organisée par la Commission économique pour l'Afrique du 24 au 28 octobre 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie). Cette rencontre qui a regroupé plus de 20 experts en comptabilité nationale venus de différents horizons a permis d'examiner ce manuel et de faire des propositions pour l'enrichir et le rendre pratique dans le contexte africain. Le chapitre sur « l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux » a été confié à AFRISTAT.

■ M. Claude Tchamda a représenté AFRISTAT à la 2e réunion du Groupe de travail mis en place dans le cadre du programme « Perspectives ouest-africaines (POA), peuplement, marchés et sécurité alimentaire » à l'invitation du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest. Cette réunion qui s'est tenue les 27 et 28 octobre 2011 au centre de conférences de l'OCDE à Paris, a permis de présenter les travaux menés dans le cadre du programme du POA et d'examiner la suite des activités à réaliser.

■ M. Madior Fall a représenté AFRISTAT à la réunion organisée par le CIRAD le lundi 21 novembre à Ouagadougou. L'objet de cette rencontre était de présenter le contenu du projet de recherche sur la dynamique de la production et de la consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest.

■ MM. Madior Fall, Ousman Koriko et Eric Norbert Ramilison, respectivement, expert en statistiques sociales, expert en enquêtes auprès des ménages et expert régional du projet LMIS/AFRISTAT, ont participé à un atelier régional sur l'harmonisation des systèmes d'information sur le marché du travail (SIMT) à Dakar (Sénégal), du 24 au 26 novembre 2011. L'atelier a été organisé conjointement par le PNUD (Youth employment regional project, YERP) et AFRISTAT, en collaboration avec l'ACBF, le CRDI, le BIT et la Commission de l'Union Africaine. La délégation a présenté les expériences d'AFRISTAT sur le SIMT et sur la prise en compte du secteur informel dans l'amélioration de la mesure de l'emploi.

■ Du 24 au 28 novembre 2011 à Douala, M. Roland Frédéric Ngampana, expert, chargé des statistiques d'entreprises et M. Yankhoba Jacques Badji, consultant de long terme en statistiques des prix ont pris part à

l'atelier de formation sur les indices des prix et de volume organisé par AFRITAC Centre. Cet atelier a porté sur l'élaboration des indices des prix à la consommation (IPC), des indices de la production industrielle (IPI) et des indices des prix de la production industrielle (IPPI). AFRISTAT y a présenté trois communications.

■ M. Birimpo Lompo, a pris part à la 22e session de la Commission des statistiques agricoles pour l'Afrique (CASA) tenue du 30 novembre au 3 décembre 2011 à Addis-Abeba (Éthiopie). Diverses questions ont été abordées au cours de cette session. Il s'agit, entre autres, de l'état des systèmes statistiques sur l'alimentation et l'agriculture ; de la stratégie globale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales : du plan d'action pour l'Afrique ; du Programme mondial des Recensement de l'agriculture 2010 et les nouvelles enquêtes ; des nouveaux développements statistiques sur la sécurité alimentaire, pour le suivi du changement climatique et de l'environnement et sur quelques sous-secteurs de l'agriculture (eau, pêche, forêts et investissements agricoles) et des activités sur les statistiques alimentaires et agricoles des pays africains.

■ M. Doffou N'Guessan, expert en comptabilité nationale a représenté AFRISTAT au séminaire régional organisé du 28 novembre au 2 décembre 2011 à Dakar (Sénégal) par AFRITAC de l'Ouest sur l'utilisation du module ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux. Ce séminaire a réuni les représentants des dix (10) États membres d'AFRITAC Ouest, de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale de Mauritanie (BCM), de la BCEAO, de la Commission Économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), de l'INSEE et d'AFRISTAT.

■ Du 13 au 17 décembre 2011, M. Bruno Nouatin, expert en statistiques sociodémographiques, a participé à une série de réunions sur les statistiques du genre à Accra (Ghana). Ces réunions ont été l'occasion, d'une part, de faire le point sur les activités menées par le groupe africain de travail sur les statistiques du genre, de présenter le projet d'enquête sur les violences faites aux femmes ainsi que ses supports de collecte et de traitement, et d'autre part, de présenter les résultats de la recherche documentaire sur les statistiques sur les femmes qui pratiquent le commerce transfrontalier informel et de l'Enquête sur les budgets temps et développement. Elles ont également permis de présenter deux modes de calcul des comptes satellites de la production des ménages et de voir sa faisabilité dans le contexte africain.

■ MM. Claude Joeger et Serge Edi, respectivement, macro-économiste et économiste principal ont pris part, du 24 au 28 octobre 2011 à Ouagadougou, à un séminaire sur la conjoncture et la prévision à court terme dans les États membres de l'UEMOA. Ce séminaire a permis aux participants d'échanger sur la situation conjoncturelle des États membres de l'UEMOA au cours du premier semestre 2011 et sur leurs prévisions macroéconomiques pour les années 2011 et 2012. AFRISTAT y a présenté des communications sur le thème « les méthodes de prévision en analyse conjoncturelle ».

■ MM. Siriki Coulibaly, Madior Fall et Ousman Koriko, respectivement experts, en analyse de la pauvreté, en statistiques sociales et en enquêtes auprès des ménages, ont participé les 5 et 6 décembre 2011 à Bamako, à un atelier technique sous régional sur le thème « faciliter la transition vers l'économie formelle et l'emploi décent : enjeux et bonnes pratiques ». L'atelier a été organisé par le Bureau résident du BIT au Mali. AFRISTAT y a présenté les conclusions du projet de recherche sur le thème « débloquer les potentialités : lutter contre les contraintes économiques, institutionnelles et sociales de l'entreprenariat informel en Afrique Subsaharienne ».

■ M. Ousman Koriko, expert en enquêtes auprès des ménages a participé du 22 au 24 novembre 2011 à Dakar à un atelier régional sur le travail décent, organisé par le Centre international de formation de l'OIT à Turin (Italie) dans le cadre du projet RECAP (renforcer les capacités pour la mesure des indicateurs sur le travail décent). De nombreuses initiatives (au Niger, au Sénégal) dans le domaine de l'emploi ont été présentées ainsi que plusieurs communications dont les travaux réalisés en 2011 par AFRISTAT.

Échos des instituts nationaux de statistique

Cameroun
www.statistics-cameroon.org

■ À l'occasion de la Journée africaine de la statistique (JAS) le 18 novembre 2011, sous l'impulsion de l'INS, le Système national d'information statistique (SNIS) a mené plusieurs activités au rang desquelles la déclaration officielle du Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire sur le thème de la JAS, des journées portes ouvertes à l'INS, une conférence débat sur le thème « les avancées du SCN 2008 au Cameroun » et un tournoi de football auquel ont participé le personnel de l'INS, de l'ISSEA et de l'IFORD. La conférence était présidée par le Directeur Général de l'INS, et animée par les experts en comptabilité nationale de l'INS.

■ Le Conseil national de la statistique a tenu sa 10e session ordinaire le 17 novembre 2011 à Yaoundé. Les travaux étaient présidés par le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Président dudit Conseil. Le Directeur Général de l'INS, assisté de son adjoint, en assurait le Secrétariat. Le Conseil a examiné entre autres points : i) l'état de mise en œuvre des recommandations de la neuvième session ordinaire tenue le 29 décembre 2010, ii) le rapport d'audit institutionnel du Système statistique national, réalisé par un consultant international sous la supervision de l'INS et iii) le projet de loi portant organisation des activités statistiques au Cameroun.

■ Les résultats préliminaires de la quatrième enquête démographique et de santé (EDS 4) couplée avec la troisième enquête à indicateurs multiples (MICS 3) ont été publiés au quatrième trimestre 2011. Les résultats définitifs sont attendus au cours du premier trimestre 2012.

■ Dans le cadre d'un partenariat entre l'INS et le Programme national de développement des racines et tubercules (PNDRT), l'INS a réalisé dans sa zone d'intervention, une enquête de référence du Système de gestion des résultats et d'impacts (SYGRI). Ce programme a pour objectif de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations rurales à travers la promotion du développement de la filière des racines et tubercules. La collecte des données s'est déroulée dans toutes les cinq antennes PNDRT du Cameroun et a porté sur un échantillon de 900 ménages. Le rapport de cette étude est en cours de rédaction.

■ L'INS a organisé le 23 juin 2011 un atelier de présentation et de dissémination des résultats de l'étude sur les perceptions de la gouvernance et de l'intégrité au Cameroun (période 2001-2007). Y ont pris part, les représentants du chef de la mission résidente de la Banque mondiale à Yaoundé et du président de la Commission nationale anticorruption (CONAC), commanditaires de l'étude, les représentants des administrations publiques, de la société civile, des médias et autres parties prenantes du programme CHOC (Changer d'habitudes, s'opposer à la corruption). Cette étude, enrichie par d'autres sources d'informations, repose sur les données de l'ECAM3 réalisée en 2007.

■ Au cours du quatrième trimestre 2011, l'INS a organisé un atelier de 5 jours sur la consolidation des outils méthodologiques pour la collecte et l'archivage des données/informations environnementales désagrégées dans la ville de Kribi. Au cours de l'atelier, les membres de l'équipe technique ont fait 10 exposés sur plusieurs thèmes (désertification, biodiversité, changements climatiques, risques et catastrophes naturelles, écosystèmes marins et côtiers, eaux continentales et transfrontalières, déchets, assainissement urbain, données nécessaires pour le suivi des microprojets d'autopromotion communautaires ou sur les microprojets de démonstration relatifs aux différents domaines de l'environnement, architecture de la base de données sur l'environnement).

Niger
www.stat-niger.org

■ Le Niger a célébré, les 17 et 18 novembre 2011, la Journée africaine de la statistique (JAS). À cette occasion, trois conférences ont été organisées : la première a porté sur la présentation de la base de données IMIS, la deuxième sur l'état d'avancement des travaux préparatoires du 4e RGPH 2012 et la troisième sur « les comptes nationaux, instruments de mesure des performances économiques et d'évaluation de la richesse nationale ». Cette journée a également été agrémentée par une opération « don de sang » au Centre national de transfusion sanguine de Niamey, une journée « Porte ouverte » à l'INS. Enfin, un concours de jeux mathématiques dans les catégories 6e -5e, 4e - 3e et lycée a été organisé pour détecter les talents et les vocations dans 25 établissements scolaires de la ville de Niamey.

■ Une enquête nationale sur la situation alimentaire des ménages s'est déroulée au cours des mois de novembre et de décembre 2011. Elle a pour but d'évaluer et de caractériser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural et de dégager les perspectives alimentaires pour les prochains mois pour l'ensemble du pays. Cette opération a été menée en étroite collaboration avec le PAM, la FAO, l'UNICEF, FEWS NET, AGRHYMET et le PNUD.

■ Le jeudi 1er décembre 2011, s'est tenu à Niamey, un atelier de validation du mécanisme de collecte des données sur les violences basées sur le genre. La proposition du mécanisme ainsi que son atelier de validation ont été réalisés grâce à l'appui financier de l'UNFPA.

■ Du 7 au 9 décembre 2011, s'est tenu à Niamey, un atelier pour la mise à jour de la base de données NIGERINFO. Cet atelier qui a regroupé une vingtaine des points focaux issus du Système statistique national, a permis de rendre disponibles tous les indicateurs nécessaires au suivi et à l'évaluation des politiques et stratégies du pays. Cet atelier a été réalisé avec l'appui financier de l'UNICEF.

Sénégal
www.ansd.sn

■ L'activité principale de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) durant ce quatrième trimestre 2011 a été la célébration de l'édition 2011 de la Journée africaine de la statistique, le 18 novembre. Cette célébration a été symbolisée par l'organisation d'un panel autour du thème de l'édition « Tenir les comptes pour améliorer la situation actuelle de l'Afrique et pour un avenir encore plus brillant ». La journée a également été agrémentée par une série de manifestations, notamment des journées portes ouvertes, une opération de don de sang, un match de football et une randonnée pédestre.
Les autres activités de l'ANSD durant ce trimestre ont eu trait à :

■ La préparation du Recensement général de la population et de l'habitat, de l'agriculture et de l'élevage (RGPHAE) avec le démarrage de la cartographie des zones ciblées par l'enquête pilote ;

■ la finalisation de la collecte de l'Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) ;

■ l'élaboration du rapport final de l'Enquête démographique et de santé à Indicateurs multiples (EDS-MICS) ;

■ la production et la diffusion de 26 publications mensuelles et trimestrielles relatives aux prix à la consommation, à la production industrielle, au commerce extérieur, la Note d'analyse des comptes nationaux du Sénégal - Définitifs 2008, Semi définitifs 2009 et Provisoires 2010, des disparités géographiques de l'accès aux services sociaux de base au Sénégal.

Togo
www.stat-togo.org

■ L'édition 2011 de la Journée africaine de la statistique au Togo a porté sur le thème « Rôle des comptes nationaux et des statistiques au centre des échanges ». Cette édition qui s'est déroulée le vendredi 18 novembre 2011, a été marquée par une rencontre d'échange et d'information. À cette occasion, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) a présenté deux communications dont les thèmes ont été : « Système de Comptabilité Nationale 2008 : défis et perspectives de mise en œuvre » et « Système de Suivi-Evaluation du DSRP et rôle de la statistique ».

■ La DGSCN a organisé un atelier à Kpalimé du 21 au 25 novembre 2011 dans le cadre du démarrage des travaux d'interpolation des comptes nationaux de 2001 à 2006. Financé par l'Union européenne, cet atelier a regroupé les comptables nationaux de la Division des comptes nationaux et de la Prévision, les cadres de la DGSCN, de la Direction de l'économie et de la Direction des finances. La facilitation a été assurée par MM. Serge Edi et Christian Girier, respectivement, expert économiste principal à AFRISTAT et expert de l'INSEE.

■ Du 25 au 29 novembre 2011, la DGSCN a organisé un atelier qui a réuni à Kpalimé le personnel en charge de la production de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC). Financé par l'Union Européenne à travers le Programme d'Appui Institutionnel à l'État togolais (PAI), cet atelier a permis de renforcer les connaissances en matière de traitement des données de 25 agents impliqués dans la collecte, la saisie et le traitement des données de l'IHPC.

■ Du 14 novembre au 1er décembre 2011, la DGSCN a organisé à Kpalimé un atelier de finalisation des résultats définitifs du RGPH4. Cet atelier a réuni les cadres de la DGSCN, de l'UNFPA, des personnes ressources extérieures à la DGSCN ainsi que les experts nationaux du RGPH4. L'atelier a permis de valider les plans de tabulation, d'harmoniser et d'apurer les fichiers villages, et d'élaborer les programmes pour la validation de la cohérence des données.

Réunions, ateliers et séminaires

Cape Town, 17 au 23 janvier 2012
Troisième réunion de la Commission statistique pour l'Afrique (StatCom-Afrique 3)

Paris, 6 février 2012
Réunion du Comité de Convergence de la Zone franc

New York, 28 février au 2 mars
43e session de la Commission statistique des Nations unies

Ouagadougou, 7 mars 2012
Réunion du Comité de Convergence de la Zone franc

Bamako, 2-4 avril 2012
25e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT

Bamako, 5 avril 2012
21e session du Conseil des Ministres d'AFRISTAT

Bamako, 5 avril 2012
Réunion des experts de la réunion des Ministres de la Zone franc

Bamako, 6 avril 2012
Réunion des Ministres des Finances de la Zone franc

Viennent de paraître…

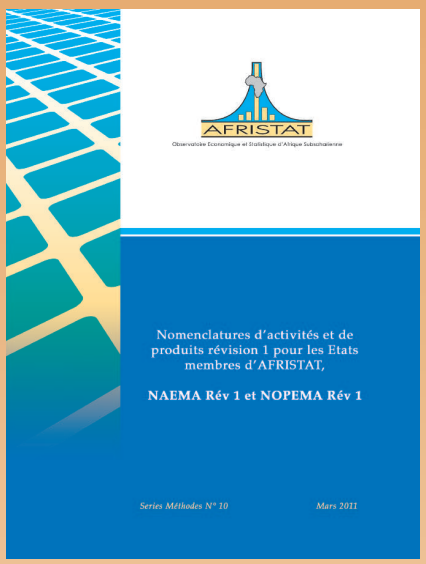

- Nomenclatures d'activités et de produits révision 1 pour les États membres d'AFRISTAT, NAEMA Rév1 et NOPEMA Rév1 (Série Méthodes n° 10)

- Manuel méthodologique de production des comptes trimestriels dans les États d'Afrique au Sud du Sahara (Série Méthodes n° 11)

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande et est disponible sur : http://www.afristat.org

Pour obtenir la version électronique, vous pouvez également vous inscrire sur la liste de distribution de

La lettre **d'AFRISTAT** en envoyant un courriel à afristat@afristat.org avec comme objet : Abonnement

Directeur de publication : Cosme VODOUNOU

Rédacteur en chef : Birimpo LOMPO

Comité de rédaction : Freeman AMEGASHIE, Claude JOEGER, Siriki Zanga COULIBALY, Bruno NOUATIN, Oumarou MALAM SOULE, Fatima BOUKENEM.

Maquette et impression :
IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739